

*Prononcer des promesses solennelles en présence des Sœurs âgées de la congrégation, sur les lieux mêmes où la Vénérable Mère Alphonse Marie vécut sa sainte existence, fut le témoignage de Foi affirmé par quatre membres de la Fraternité Saint Sauveur.*

*C'est lors d'une messe dominicale célébrée par l'aumônier, le Père Jean-Pierre Frey, qu'Elisabeth prononça pour la première fois la promesse, l'engageant encore d'avantage sur le chemin tracé par la Fondatrice. Pendant cette Célébration Eucharistique, vécue en communion d'Esprit avec tous les participants, Geneviève, Claudine et Jean-Michel renouvelaient leur engagement pour deux années. Témoigner de l'attachement au charisme de Mère Alphonse Marie, fut particulièrement apprécié par ses filles en Christ, les sœurs résidentes à la Maison Saint Joseph.*

*Sœur Elisabeth De Miniac, Supérieure Provinciale, recevait ces promesses officielles et rappelait la complémentarité des vocations, les femmes et hommes de la Fraternité Saint Sauveur sont les nouveaux greffons de ce qui fut semé il y a maintenant douze ans, et qui donnent du fruit à leur tour, dans de nombreux pays où la congrégation est présente.*

*Une nouvelle filiation, les membres de la Fraternité servent comme leurs Sœurs religieuses, auprès des plus démunis, de ceux qui souffrent dans leur cœur et leur corps.*

*Alsace, Champagne, Région parisienne, ils et elles sont la preuve que l'Esprit de Celui qui Est, agit par des grâces différentes, mais on y trouve toujours la même empreinte, celle de Mère Alphonse Marie, qui ne pourra jamais s'éteindre.*

*Jean-Michel Thomas*